



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 14103

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les perspectives incertaines du marché du travail en 2003. Le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, dans le rapport économique, social et financier annexé au projet de loi de finances pour 2003, a prévu une accélération de la croissance de l'emploi total en France. Il a même chiffré cette croissance à 175 000 emplois nets créés en 2003, contre 50 000 en 2002. Elle lui demande par conséquent de bien vouloir lui indiquer dans quelle mesure cet objectif, qui a permis l'élaboration de la loi de finances pour 2003, lui semble effectivement réalisable, compte tenu notamment du ralentissement prévisible de l'activité économique, de la suppression des emplois aidés dans le secteur public et de la diminution progressive de l'impact de la réduction du temps de travail.

Texte de la réponse

Le rapport économique, social et financier annexé au projet de loi de finances pour 2003 prévoyait qu'après une croissance de 0,7 % en 2002 l'emploi salarié marchand non agricole augmenterait de 1,1 % en 2003. Il estimait en outre qu'après une légère augmentation de 30 000 en 2002 l'emploi salarié dans les secteurs agricole et non marchand diminuerait de 40 000 en 2003, enfin il soulignait une nette diminution (- 40 000) de l'emploi non salarié en 2002 compte tenu du ralentissement de l'activité, cette baisse devant se poursuivre en 2003 (- 25 000). Cette prévision intégrait déjà la diminution des emplois aidés du secteur public et la diminution progressive de l'impact de réduction du temps de travail. En revanche, depuis l'élaboration de ce rapport, les évolutions majeures du contexte économique ont progressivement conduit l'ensemble des organismes de prévisions macroéconomiques à revoir à la baisse leurs anticipations de croissance pour 2003. Le redémarrage de l'activité sera retardé de quelques mois. Les aléas de la conjoncture, en particulier dans ses dimensions internationales, ont retardé le retour de l'économie française à sa croissance potentielle de long terme de l'ordre de 2,5 %. En conséquence, dans ses perspectives économiques du printemps, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie prévoit une croissance plus modeste de l'emploi salarié marchand non agricole de 80 000 en 2003. Ce contexte conjoncturel, plus difficile qu'escompté à l'été 2002, a conduit le Gouvernement à prendre de nouvelles mesures dès 2003 en vue de soutenir plus fortement l'emploi. Lors de la table ronde sur l'emploi qui s'est tenue le 18 mars, il a en particulier annoncé une augmentation du volume des emplois aidés : réaliser plus de 80 000 entrées en CIE et maintenir un rythme de 20 000 entrées mensuelles en CES pendant toute l'année 2003.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14103

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2003, page 1917

Réponse publiée le : 4 août 2003, page 6191